



SNJ FOPA
contact@snjfopa.fr



ENTENTE SYNDICALE

Suite aux annonces budgétaires, les différents syndicats se sont réunis jeudi 14 octobre à 17H30. Le constat effectué, nous avons tous convenu, au regard de la gravité de la situation, de la nécessité de mettre en commun nos forces d'actions et de propositions dans l'intérêt des Personnels.

L'entente syndicale dénonce :

- **Le déficit d'emplois et de moyens** : les personnels de surveillance, les personnels d'insertion et de probation, les personnels administratifs et techniques ne peuvent plus travailler efficacement et dignement. Le sous effectif chronique est amplifié par des missions croissantes, sans moyens supplémentaires. La surcharge de travail est intolérable et engendre une souffrance particulièrement insupportable. **L'absence d'une revalorisation indemnitaire et statutaire conséquente est d'autant plus inadmissible.**
- **La transformation du parc immobilier** où les nouveaux établissements supplantent les prisons à taille humaine, la modification de la carte pénitentiaire sans réflexion partagée, la mutualisation des services et établissements, le remplacement de personnels dans des postes de sécurité par des caméras...
- **Un dialogue social d'apparence et d'alibi** : le mépris affiché du ministère de la justice et de l'administration pénitentiaire vis à vis des professionnels et de leurs représentants, la désinformation organisée sur les nouveaux projets ayant pourtant un impact direct sur nos conditions de travail et sur la qualité du service public pénitentiaire.

L'entente syndicale exige :

- **Les emplois et les moyens nécessaires** aux missions croissantes et à l'augmentation de la charge de travail pour tous les personnels (personnels de surveillance, d'insertion et probation, administratifs et techniques). **Une revalorisation indemnitaire et statutaire.**
- **L'arrêt de la déclinaison brutale de la Révision Générale des Politiques Publiques** (fermeture des services et établissements, mutualisation et restructuration des sites, privatisation et externalisation des missions, fermeture des miradors sans concertation
- **Le respect du dialogue social**, une information juste et une concertation à tous les niveaux (local, régional, national).

L'entente syndicale appelle les personnels à se réunir et à organiser, dans la plus large unité et dans les plus brefs délais, des assemblées générales dans les établissements et les services, afin de discuter ensemble de la situation actuelle et des modalités d'action à mettre en œuvre.

L'entente syndicale interpelle la Ministre de la Justice, Madame Michèle ALLIOT-MARIE, sur l'insuffisance dramatique du budget 2011 et sollicite une audience rapide pour aborder ces points différents.

L'absence de réponse ou de proposition sera considérée comme une provocation supplémentaire, une de trop.

L'entente syndicale sera alors dans l'obligation de radicaliser sa position et de s'inscrire dans une dynamique d'actions fortes et efficaces pour les exigences voulues pour l'amélioration du sort des agents.